



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 16 Janvier 2017 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6
Vacant	Conseillère	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Absents M. Kim Bégin-Cossette Conseiller siège no 1

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 5 décembre régulière, ajournement du 21 décembre et extraordinaire du 21 décembre
4. États financiers novembre 2017
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Rapport Groupement forestier résolution
 - 6.2 Crédit pour nouveau commerce
 - 6.3 ASAO programme jeune stagiaire Canada
 - 6.4 ASAO rencontre 25 janvier à Gallichan
 - 6.5 Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées A-T
 - 6.6 M. Constantineau
 - 6.7 Réponse plainte gravier dans le littoral
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 1^{er} versement Contrat Pompier 8 820.00 \$
 - 8.2 Facture Palmarolle entraide incendie 1 621.00 \$
 - 8.3 Rapport d'activités incendie
 - 8.3 MRCAO 1^{er} versement matières résiduelles 7 333.05 \$
 - 8.4 MRCAO 1^{er} versement quotes-parts 17 606.24 \$
 - 8.5 Règlement salaires des élus
 - 8.6 C.I.B. 3890.00\$ +tx
 - 8.7 Renouvellement recueil règlement FQM, 210.00\$
 - 8.8 FCM, 145.36\$ + tx
 - 8.9 Québec Municipal 140.00\$ + tx
 - 8.10 Coûts location salle
 - 8.11 Vacances au poste #5
9. Lots
 - 9.1 Dézoning
 - 9.2 Lotissement
10. Chemins
 - 10.1 2^e versement Jean-Guy Roy 13 123.02 \$
 - 10.2 Dépôt rapport des travaux Balbuzard au MTQ
11. Divers
 - 11.1 Nommer Mme Chantal Mireault représentante ASAO
 - 11.2 Ressourcerie « Le Filon vert » 1.00\$ par citoyen
 - 11.3 Tourisme A.T.
12. Varia
13. Dates prochaines réunion

Séance de travail le _____ 19 h 00.
Séance du conseil _____ à 19 h 30.
14. Période de questions
15. Fermeture de l'assemblée



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2017-01-001 IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption des procès-verbaux du 5 décembre régulière, ajournement du 21 décembre et extraordinaire du 21 décembre 2016

2017-01-002 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le procès verbal du 5 décembre 2016 soit accepté tel que lu;

QUE l'adoption des procès verbaux de l'ajournement de 21 décembre et extraordinaire du 21 décembre 2016 soient reportés;

ADOPTÉ.

4. États financiers novembre 2016

Des revenus de 14 686.33\$ et des dépenses de 321 895.32\$ ont été enregistrés au 30 novembre 2016 pour un solde au livre de 147 620.67 \$.

5. Dépenses

2017-01-003 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyée par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} décembre au 31 décembre 2016, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	5 045.03 \$
la rémunération des élus :	1 353.05 \$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	3 401.30 \$
les dépenses de décembre à payer en décembre	2 885.32 \$

le tout représentant un total de 12 684.70 \$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

les dépenses de janvier à payer en janvier	23 076.98\$
les dépenses par résolution pour janvier	27 419.05\$

le tout représentant un total de 50 496.03\$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Correspondances

6.1 Rapport Groupement forestier résolution

Dépôt du rapport par le Groupement Forestier

6.2 Crédit pour nouveau commerce

ATTENDU QUE les propriétaires de la Station la Fermette se sont informés s'il existait un programme pour nouveau commerce au même titre qu'un programme pour nouveaux arrivants;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2017-01-004

- ATTENDU QU' avec l'accord des propriétaires, la municipalité a placé un babillard pour les affichages à la station service;
- ATTENDU QUE la réouverture du commerce est un plus pour les gens du milieu;
- ATTENDU QUE notre programme d'aide pour les nouveaux arrivants peut s'adapter dans les circonstances pour un nouveau commerce, car celui-ci y a ajouté une cabane à frites ainsi qu'un bâtiment pour petits animaux;
- EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;
- QUE la municipalité alloue un montant de 500\$ à la Station la Fermette puisque les propriétaires ont fait de gros investissements dans la municipalité en construction et rénovation pour repartir le commerce et que c'est une valeur de plus pour les citoyens, qu'un babillard est aussi à l'entrée du commerce ce qui fait un lien avec nos gens;

ADOPTÉ.

6.3 ASAO programme jeune stagiaire Canada

Information transmise au conseil.

6.4 ASAO rencontre le 25 janvier à Gallichan

Information rencontre prévue le 25 janvier à Gallichan

6.4.1 Demande subvention pour patinoire

2017-01-005

- IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent;
- QUE la directrice générale s'informe s'il existe des subventions pour faire une patinoire l'hiver prochain;

ADOPTÉ.

6.5 Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées A-T.

Information remise au conseil.

6.6 M. Constantineau

Information remise au conseil.

6.7 Réponse plainte gravier dans le littoral

Un citoyen qui a reçu un avis de non-respect des règlements, remettra le terrain tel que demandé.

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 1^{er} versement contrat pompier 8 820 \$

- ATTENDU QUE selon l'entente avec la Ville de Duparquet pour le partage des pompiers, la municipalité doit verser le montant de 8,820.00\$ comme 1er versement pour 2017;

2017-01-006

- EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le montant de 8,820.00\$ soit versé à la Ville de Duparquet pour
1er versement selon l'entente entre les parties pour le service des
pompiers;

ADOPTÉ.

8.2 Facture Palmarolle entraide incendie 1 621 \$

ATTENDU QU' il y a eu incendie d'une remise dans le rang de la Côte à Greffard;

ATTENDU QUE celui-ci a nécessité l'entraide des pompiers de Palmarolle;

ATTENDU QUE la facture s'élève à 1621.00\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par M. Donald Dubé et
résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité paie la facture de 1621.00\$ à la municipalité de
Palmarolle;

ADOPTÉ.

8.3 Rapport d'activités incendie

ATTENDU QUE conformément à l'action #11 du Schéma de couverture de
risques en sécurité incendie (SCRSI) la municipalité doit
adopter le rapport annuel d'activité incendie pour l'année
2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier
et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers
présents;

QUE le conseil municipal adopte le rapport annuel d'activités
incendie pour l'année 2016 tel que demandé au Schéma
couverture de risques en sécurité incendie;

ADOPTÉ.

8.3.1 MRCAO 1^{er} versement matières résiduelles 7 333.05 \$

ATTENDU QUE nous devons verser le 1er versement à la MRC A.O. pour les
quotes-parts concernant les matières résiduelles;

ATTENDU QUE ce montant s'élève à 7333.05\$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par M. François Cloutier et
résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous fassions parvenir le montant de 7,333.05\$ à la MRC
A.O. pour les quotes-parts de matières résiduelles;

ADOPTÉ.

8.4 MRCAO 1^{er} versement quotes-parts 17 606.24 \$

ATTENDU QUE nous devons verser le 1er versement à la MRC A.O. concernant
diverses quotes-parts;

ATTENDU QUE ce montant s'élève à 17 606.24\$;

2017-01-007

2017-01-008

2017-01-008-1



N° de résolution
ou annotation

2017-01-009

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par M. Donald Dubé et
résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous fassions parvenir le montant de 17 606.24\$ à la MRC
A.O. pour diverses quotes-parts;

ADOPTÉ.

8.5 Règlement salaires des élus

ATTENDU QU' en vertu de la loi sur le traitement des élus municipaux, celle-ci
détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la
rémunération;

ATTENDU QUE le territoire de la municipalité est déjà régi par un règlement sur
le traitement des élus, mais que de l'avis du conseil, il y a lieu
d'actualiser ledit règlement;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné le 5 décembre 2016, selon la loi;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et
résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2017-01-010

ARTICLE 1
Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

ARTICLE 2
La rémunération prévue pour les membres du conseil et l'allocation de dépenses
prévue selon le règlement 2017-01-01

Maire	Salaire 3104.37\$	Allocation 1552.18\$
Conseiller	Salaire 1038.04\$	Allocation 519.02\$

ARTICLE 3
Des Jetons de présences de 30.00\$ sont alloués pour chaque réunion du mois, soit
20.00\$ en salaire et 10.00\$ en allocation;

ARTICLE 4
Tout élu municipal a droit au remboursement des dépenses selon le tarif établi comme
suit :

Frais de déplacement avec son véhicule :	0.40\$ du Km parcouru
Frais petit déjeuner:	10.00\$
Frais dîner :	20.00\$
Frais souper :	30.00\$

ARTICLE 5
L'indexation sera de 5% pour les années subséquentes à 2017;

ARTICLE 6
QUE le règlement # 2017-01 concernant le traitement des élus annule
tous les amendements et règlements sur le traitement des élus et
celui-ci est adopté tel que présenté;

ARTICLE 7
Le présent règlement entrera en vigueur au 1^{er} janvier deux mille dix-sept, selon la loi;

ADOPTÉ.

8.6 CIB 3 890 \$ + taxes

ATTENDU QUE le bureau municipal utilise un partage de C.I.M entre les
employés;

ATTENDU QUE le coût s'élève à 3890.00\$ + taxes



N° de résolution
ou annotation

2017-01-011

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par M. François Cloutier et
résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 3 890.00\$ soit versé à C.I.M pour le partage du
logiciel de comptabilité

ADOPTÉ.

8.7 Renouvellement recueil règlement FQM 210.00 \$

ATTENDU QUE le conseil ne veut pas déboursier le montant de 210.00\$ + taxes
pour la mise à jour du recueil des règlements;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et
résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

QUE le recueil des règlements soit retourné à la FQM, et que nous ne
déboursions pas le montant de 210.00\$;

ADOPTÉ.

8.8 FCM 145.36 \$ + tx

Information transmise au conseil. Pas au budget

8.9 Québec Municipal 140.00 \$ + tx

ATTENDU QUE la cotisation à Québec Municipal s'élève à 140.00\$ + taxes

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyée par Mme Lucie Bélanger et
résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité paie sa cotisation à Québec Municipal au coût
de 140.00\$ + taxes;

ADOPTÉ.

8.10 Coûts location salle

ATTENDU QUE les coûts de location de nos salles ont été établis en 2009 et
nécessitent des ajustements;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par M. François Cloutier et
résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal établit les coûts pour location de ses salles et
de ses équipements comme suit, les taxes étant incluses;

- + Centre municipal (cuisine disponible) 100.00\$, dépôt de 50.00\$
lors de la réservation, paiement complet avant l'utilisation;
- + Salle église (avec cuisine) 250.00\$ dépôt de 50.00\$ lors de la
réservation, paiement complet avant l'utilisation;
- + Salle église (sans Cuisine) 150.00\$ dépôt de 50.00\$ lors de la
réservation, paiement complet avant l'utilisation;
- + Gratuit pour les organismes, qui organisent des activités ou
événements;
- + tables pour sortir: 5.00\$ par table
- + chaises pour sortir: 1.00 par chaise

2017-01-013

2017-01-014



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Pour les tables et les chaises, les demandeurs doivent fournir leurs transporteurs et véhicules
Pour les réservations de salles, les dépôts et conditions d'utilisation s'appliquent;

ADOPTÉ.

8.11 Vacances au poste # 5

ATTENDU QUE la conseillère au poste # 5 Mme Denise Jolin est absente depuis le 12 septembre 2016 date à laquelle elle a assisté à sa dernière séance;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-015

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil reconnaît la vacance de la conseillère au poste # 5 Mme Denise Jolin, après son absence depuis plus de 90 jours;

QUE la directrice-générale informera le MAMOT de ces changements;

ADOPTÉ.

9. Lots

9.1 Dézonage

ATTENDU QUE M. Mathieu D'Astous a besoin d'un appui du conseil pour faire dézoner une partie du lot # 38 pour se bâtir;

ATTENDU QUE celui-ci demande aussi l'autorisation pour installer un bâtiment sur le terrain opposé le temps de se construire;

EN CONSÉQUENCE

2017-01-016

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil appui la demande de M. Mathieu D'Astous pour le dézonage du lot # 38 avec l'intention de se construire;

QUE le conseil ne peut autoriser pour le moment l'installation d'un bâtiment mais pourra réviser sa décision quand le dézonage sera autorisé et qu'un permis de construction sera demandé;

ADOPTÉ.

9.2 Lotissement

Un permis de lotissement est demandé par l'arpenteur-géomètre Patrick Descarreaux pour les lots 5 253 316 et 5 254 016 du cadastre du Québec. Info que l'inspecteur viendra travailler.

10. Chemins

10.1 2^e versement Jean-Guy Roy 13 123.02 \$

ATTENDU QUE selon l'entente conclue avec Jean-Guy Roy Entreprise, le 2^e versement arrive à échéance;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-017

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le 2^e versement au montant de 13,123.02\$ soit versé à Jean-Guy Roy Entreprise;

ADOPTÉ.

10.2 Dépôt rapport des travaux Balbuzard au MTO

ATTENDU QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 40,000.00\$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-018

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le rapport soit retourné au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports avec la résolution du conseil;

ADOPTÉ.

11. Divers

11.1 Nommer Mme Chantal Mireault représentante ASAO

ATTENDU QUE Mme Chantal Mireault est intéressée à représenter la municipalité pour les rencontres de ASAO;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-019

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE Mme Chantal Mireault soit nommée pour représenter la municipalité lors des rencontres de ASAO;

ADOPTÉ.

11.2 Ressourcerie « Le filon vert » 1.00 \$ par citoyen

ATTENDU QUE nous avons dans notre municipalité un Centre de Dépannage;

ATTENDU QUE celui-ci a aussi besoin d'aide et que nous sommes restreints à leurs besoins

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-020

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité n'a pas les ressources pour aider la Ressourcerie;

QUE la directrice-générale envoie une lettre à la Ressourcerie le Filon Vert, en expliquant la position de la municipalité;

ADOPTÉ.

11.3 Tourisme A.T.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE notre cotisation à Tourisme Abitibi-Témiscamingue est venue à échéance;

ATTENDU QUE pour l'église et le Centre d'Art le coût est de 250.00\$

ATTENDU QUE pour les Parcs ruraux le coût est de 250.00\$

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-021

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le montant de 500.00\$ + taxes pour la cotisation pour l'église et le Centre d'Art, et la cotisation pour les parcs ruraux soit retourné à Tourisme Abitibi-Témiscamingue

ADOPTÉ.

12. Varia

Travaux PAERRL

2017-01-022

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QU' une demande soit acheminée pour les transitions dans le rang du Pouce;

ADOPTÉ

13. Date prochaine réunion

Séance de travail le 30 janvier à 19 h
Séance du conseil le 6 février à 19 h 30

14. Période de questions

15. Fermeture de l'assemblée

2017-01-023

Mme Louise Bégin propose l'ajournement de l'assemblée. Il est 21 h 15.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice générale